



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-septième session

22-26 mars 2004

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme

et futur programme de travail du Secrétariat

dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2003 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le point des progrès réalisés par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU dans l'exécution de son programme de travail en matière de population en 2003. Il rend compte des activités de la Division de la population touchant l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations; les estimations et projections démographiques mondiales; les politiques démographiques et le vieillissement de la population; la population et le développement; le suivi, la coordination et la diffusion de l'information démographique; la coopération technique dans le domaine de la population. Le chapitre I du rapport consiste en un bref récapitulatif des principales réalisations de la Division. Le chapitre II donne un aperçu des activités de cette dernière : publications techniques, planches murales, réunions d'experts, formation et diffusion de l'information, notamment sur l'Internet.

La Commission souhaitera peut-être prendre note du présent rapport.

* E/CN.9/2004/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–5	3
I. Réalisations du programme en 2003	6–10	4
II. Aperçu des principales activités de la Division	11–41	5
A. Fécondité et planification familiale	11–14	5
B. Mortalité et santé	15–16	6
C. Migrations internationales	17–18	7
D. Migrations internes	19	8
E. Projections démographiques mondiales	20–23	8
F. Politiques en matière de population	24–28	9
G. Vieillesse de la population	29–30	11
H. Population et développement	31–32	12
I. Suivi, coordination et diffusion des informations sur la population	33–35	13
1. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population	33	13
2. Sites Web sur la population	34–35	13
J. Coopération technique	36–41	14
 Annexe		
Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents établis par la Division de la population en 2003		16

Introduction

1. Au sein du Secrétariat de l'ONU, c'est à la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales que revient la responsabilité de l'exécution du sous-programme en matière de population. Le programme de travail pour l'exercice biennal 2002-2003 a été élaboré sur la base du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, compte tenu des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale concernant les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et d'autres conférences internationales pertinentes.

2. Comme indiqué dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005¹, le sous-programme a pour objectif de mieux comprendre la nature des phénomènes démographiques, en particulier les rapports entre population et développement. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission du développement social.

3. Plus spécifiquement, les réalisations escomptées, telles que présentées dans le budget-programme pour 2002-2003² étaient les suivantes :

a) Capacité accrue des États Membres de formuler des politiques et des programmes nationaux en matière de population et dans des domaines connexes;

b) Meilleure compréhension et prise de conscience accrue par les États Membres et la société civile, y compris les ONG, des questions nouvelles qui se posent dans le domaine de la population et du développement;

c) Accès amélioré, en temps voulu, des gouvernements et de la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, aux résultats de travaux de recherche menés par les Nations Unies dans le domaine de la population et du développement, y compris via le réseau Internet;

d) Capacité accrue des États Membres de réaliser les buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du document final de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

4. La Division a continué, en étroite collaboration avec divers fonds, programmes et entités des Nations Unies, à exécuter son programme de travail et à participer au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs et le grand public lui demandent fréquemment données, information et analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport porte sur les activités de recherche, de coopération technique et d'information menées par la Division en 2003. Le chapitre I présente brièvement les principales réalisations de la Division de la population dans le contexte de la budgétisation axée sur les résultats. Le chapitre II décrit les activités et produits de la Division – publications techniques, planches murales, réunions d'experts, formation et diffusion de l'information, notamment sur l'Internet.

I. Réalisations du programme en 2003

6. L'un des principaux objectifs de la Division a été d'encourager les États Membres à prendre en compte des variables démographiques lorsqu'ils planifient le développement socioéconomique. Comme il ressort de la revue *National Population Policies, 2003*, ils sont de plus en plus nombreux à procéder ainsi dans les régions moins développées. Ainsi, en 2003, environ deux tiers des pays de ces régions ont indiqué que le niveau actuel de fécondité n'était pas satisfaisant, contre 55 % en 1976.

7. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement fait ressortir le rôle important de l'accroissement de la population dans le processus de développement et souligne qu'en vue d'améliorer la qualité de la vie des générations présentes et à venir, il est indispensable de faciliter l'évolution vers des taux de natalité et de mortalité faibles, et donc de ralentir l'accroissement de la population. Des publications de la Division de la population, en particulier *World Population Prospects: The 2002 Revision* et *National Population Policies, 2003*, ont joué un rôle crucial dans le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action. Le nombre de pays caractérisés par un taux de fécondité élevé – soit plus de cinq enfants par femme –, pour la plupart situés en Afrique, est passé de 55 en 1990-1995 à 34 en 2000-2005. Il n'en reste pas moins que l'accroissement rapide de la population demeure une préoccupation pour plus de la moitié des gouvernements des pays en développement. L'utilisation croissante de contraceptifs par les couples – que la planche murale *World Contraceptive Use* de la Division met en évidence – indique que l'accès à la planification familiale continue de s'élargir. Toutefois, le nombre de naissances non désirées ou trop rapprochées est encore trop élevé et très nombreux sont les couples qui n'ont pas accès à des méthodes modernes de planification familiale.

8. Les activités de la Division de la population permettent de mieux comprendre comment aborder la lutte contre l'épidémie de VIH/sida laquelle constitue le problème le plus grave auquel doivent faire face les gouvernements de tous les pays du monde en matière de population. Du 8 au 13 septembre 2003, la Division a mené au Siège de l'Organisation des Nations Unies un atelier de formation sur le VIH/sida et la mortalité adulte dans les pays en développement à l'intention de spécialistes venus des pays africains les plus touchés. En réponse à un questionnaire d'évaluation après l'atelier, les participants ont indiqué mieux comprendre désormais comment utiliser les outils démographiques pour améliorer la qualité des statistiques et nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils s'emploieraient à améliorer la coopération entre les divers organismes qui s'emploient à lutter contre le sida dans leur pays. Selon eux, un des grands apports de l'atelier avait été de leur permettre de tisser des relations avec des collègues d'autres pays et ils avaient bien l'intention de continuer à mettre en commun données d'information et données d'expérience par le truchement de l'Internet. La Division s'efforce aussi de sensibiliser les utilisateurs de statistique aux incidences de l'épidémie du sida en leur communiquant des projections concernant le nombre de décès qui lui sont imputables et leur incidence démographique (*The impact of HIV/AIDS on Mortality*, UN/POP/MORT/2003/14, par exemple), les répercussions de l'épidémie sur certains secteurs de la société (*The Impact of AIDS*³ et *The HIV/AIDS epidemic and its social and economic implications*, UN/POP/MORT/2003/12) et les aspects du phénomène qui sont liés aux comportements (*HIV/AIDS: Awareness and Behaviour*⁴).

9. Les résultats des travaux de recherche et d'analyse de la Division bénéficient d'une très large diffusion – publications, Internet, présentations au public et interaction avec la presse. On peut citer comme exemples les publications concernant les estimations et projections démographiques mondiales et celles qui portent sur le vieillissement. Les conclusions des nouvelles projections démographiques à long terme de la Division (*World Population in 2300*) ont été publiées dans plus de 60 journaux dans le monde entier et des fonctionnaires de la Division ont accordé des entretiens à la presse en allemand, en anglais, en espagnol et en français. De même, en avril 2003, une grande organisation non gouvernementale internationale, la AARP, a ajouté la planche murale de la Division intitulée *World Population Ageing 2002* à sa base de données des principales ressources mondiales en matière d'information sur le vieillissement.

10. L'influence de ces activités peut se mesurer au nombre de lettres d'appréciation non sollicitées que reçoit la Division, au fait que cette dernière est citée plus de 30 000 fois dans Google, aux innombrables références qui sont faites à ses travaux dans les études de spécialistes et dans la presse populaire et aux milliers de visiteurs qui consultent son site Web. En bref, il est de plus en plus facile pour un vaste public d'accéder à l'information démographique, notamment pour ceux qui ignoraient jusqu'à présent l'existence même de cette information et la facilité avec laquelle elle peut être utilisée.

II. Aperçu des principales activités de la Division

A. Fécondité et planification familiale

11. La Division a publié un rapport (*World Fertility Report 2003*) qui présente sous une forme standard des données concernant la fécondité, la nuptialité, l'utilisation de contraceptifs et les politiques nationales en matière de fécondité et de planification familiale pour 194 pays et régions du monde. Quarante-trois indicateurs sont donnés pour chaque profil de pays à deux dates différentes, celle des données disponibles les plus récentes et celle des données témoins, centrées sur 1970. Étant donné que le taux total de fécondité est l'indicateur de fécondité le plus largement utilisé, une série chronologique de données provenant de différentes sources est présentée pour chaque pays sous forme de graphique. Des estimations du taux de fécondité total tirées de *World Population Prospects: The 2002 Revision* sont également données sous forme de diagramme. On s'emploie actuellement à créer une base de données sur la fécondité qui complètera le *World Fertility Report 2003* et où figureront toutes les données contenues dans le *Report*.

12. Un rapport intitulé *Levels and Trends of Contraceptive Use as Assessed in 2002* (Fréquence et tendances de l'utilisation des contraceptifs telles qu'évaluées en 2002) a été publié au début de 2004. Il en ressort que le taux d'utilisation de la contraception – le pourcentage de couples où la femme est en âge de procréer et qui utilise actuellement des contraceptifs – est évalué à 63 % en 2000, alors qu'il n'était que de 54 % en 1990. Le rapport montre également que l'utilisation de contraceptifs est dominée par les méthodes modernes (90 % des contraceptifs utilisés dans le monde entier). La stérilisation féminine, les dispositifs intra-utérins et la pilule sont les trois méthodes les plus utilisées dans le monde, la quatrième étant le préservatif masculin. Au cours des 25 dernières années du XXe siècle, l'appui des

gouvernements aux méthodes de contraception n'a pas cessé d'augmenter. Dès 2001, 92 % des pays appuyaient des programmes de planification familiale et le recours à la contraception, soit directement (75 %) dans le cadre d'établissements publics, soit indirectement (17 %) par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales comme des associations de planification familiale.

13. Une planche murale intitulée *World Contraceptive Use 2003* a été publiée au début de 2004. Elle présente les données les plus récentes en matière de taux d'utilisation de la contraception disponibles pour chaque pays au 30 septembre 2003, classées par méthode de contraception. Elle montre également le taux d'accroissement annuel de l'utilisation de la contraception entre 1990 et 2000 et donne une estimation des besoins non satisfaits dans ce domaine pour les pays où ces données existent. Outre cette planche, une base de données intitulée *World Contraceptive Use 2003* a aussi été mise en service au début de 2004. Elle contient, sous forme électronique, les plus récentes des données concernant le taux d'utilisation de la contraception qui figurent dans la planche murale susmentionnée et présente, pour le plus grand nombre possible de pays, les tendances en la matière pour la période 1990-2002.

14. La Division de la population a compilé une base de données sur la situation de famille par âge et par sexe à partir de plus de 900 recensements de population et enquêtes démographiques, afin d'analyser l'évolution de l'âge du mariage et du taux de nuptialité depuis les années 60. Une étude actuellement en cours montre que le mariage demeure l'option privilégiée par le plus grand nombre dans la plupart des régions du monde. Le taux de nuptialité – soit le pourcentage d'hommes et de femmes de 45 à 49 ans qui se sont mariés au moins une fois – est aussi élevé dans les régions plus développées que dans les autres. À cet âge, 90 % des femmes se sont mariées au moins une fois dans leur vie dans toutes les régions du monde, quel qu'en soit le niveau de développement. Pour les hommes du même âge, le taux s'établit à 91 % dans les régions plus développées et à 86 % dans les autres. La durée du mariage a énormément évolué depuis 30 ans, principalement parce que l'âge du mariage a augmenté de façon très sensible dans de nombreuses régions du monde et aussi parce que divorce et séparation sont plus fréquents. L'âge moyen au mariage pour les femmes est passé de 21,4 ans en 1970 à 25,5 ans en 2000.

B. Mortalité et santé

15. La Division de la population a organisé un atelier sur le VIH/sida et la mortalité adulte dans les pays en développement au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 8 au 13 septembre 2003. Cet atelier présentait la caractéristique unique d'être à la fois une réunion technique et un stage de formation pour des spécialistes africains du VIH/sida venus des pays les plus touchés par l'épidémie. Il avait pour objectif de mieux faire toucher du doigt à ces spécialistes les multiples dimensions démographiques de l'épidémie et de les sensibiliser à l'importance que revêtait la communication efficace des résultats des travaux de recherche sur la question. Des experts ont présenté des exposés qui ont donné lieu à des échanges de vues animés avec les stagiaires sur les aspects techniques de ces travaux et sur la quantification des rapports entre le VIH/sida et la mortalité adulte. Ont également été abordées la meilleure façon d'améliorer la communication, en particulier par l'intermédiaire des médias, et les incidences sociales et économiques de l'épidémie eu égard aux politiques et programmes y relatifs. Les deux derniers jours ont été

consacrés à un débat sur les possibilités offertes par l'utilisation de données démographiques en tant qu'instrument de sensibilisation dans les pays représentés et sur les obstacles rencontrés en la matière. Les institutions, fonds et programmes compétents, notamment ONUSIDA, le FNUAP, l'UNICEF et l'OMS, des experts venus d'universités et de centres de recherche ainsi que des correspondants de l'ONU et des représentants du Département de l'information du Secrétariat ont participé à l'atelier. Tous les exposés ont été mis à disposition sur le site Web de la Division, tout comme le sera le rapport complet qui fera en outre l'objet d'une publication.

16. L'établissement du rapport sur la mortalité infantile et juvénile se poursuit. Ce document indiquera, pour chaque pays, la source des données utilisées, des estimations pour les deux sexes combinés, des estimations ventilées par sexe, une représentation graphique des tendances et, si possible, les résultats obtenus après l'application de méthodes indirectes.

C. Migrations internationales

17. La Division de la population a organisé, les 15 et 16 octobre 2003, la deuxième Réunion de coordination sur les migrations internationales, à laquelle ont participé des représentants de bureaux et institutions du système des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et d'autres organisations internationales et régionales qui s'intéressent à la question. Cette réunion a comporté trois sessions de fond : un tour d'horizon des débats récemment consacrés aux migrations internationales au Secrétariat de l'ONU; une analyse d'un certain nombre de questions d'actualité en ce qui concerne les migrations internationales et des échanges d'informations entre les organisations participantes quant à leurs activités les plus récentes dans ce domaine. La deuxième session a principalement porté sur trois grands problèmes : les rapatriements de salaire; les migrations clandestines, notamment la traite des êtres humains; les migrations internationales et la sécurité. Toute la documentation de la réunion a été placée sur le site Web de la Division, tout comme le sera le texte intégral de son rapport, y compris les conclusions des participants. Ce rapport paraîtra également sous forme de document de travail.

18. Au titre du point 93 c) de l'ordre du jour, intitulé « Migrations internationales et développement », la Division a élaboré et soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session le rapport du Secrétaire général sur cette question⁵. Ce rapport récapitule les activités relatives à la migration internationale et au développement qui ont été menées à bien par les organisations compétentes tant à l'intérieur du système des Nations Unies qu'en dehors et examine les mécanismes qui, au sein du système des Nations Unies, permettent ou pourraient permettre de faire face aux problèmes liés aux migrations internationales et au développement. Dans sa résolution 56/203 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général de demander à nouveau les vues des États Membres concernant la possibilité de convoquer une conférence des Nations Unies sur la question. Au début du mois de juillet 2002, des réponses avaient été reçues de 46 États Membres (soit 24 % de l'ensemble des États Membres) et d'un État non membre. Les vues exprimées par les 47 gouvernements qui ont répondu étaient diverses, 25 États Membres se disant favorables à la convocation d'une conférence et 22 exprimant des réserves concernant la proposition. La majorité des 25 gouvernements favorables à l'idée d'une telle conférence ont estimé qu'elle devait être de nature

analytique et technique. La plupart des 22 gouvernements qui n'étaient pas favorables à la convocation d'une conférence ont cependant souligné l'importance des migrations internationales dans le contexte du développement. Nombre d'entre eux ont toutefois estimé que les mécanismes existants, telle la Commission de la population et du développement ou une session extraordinaire de l'Assemblée générale, pourraient constituer des instances appropriées pour l'examen de la question.

D. Migrations internes

19. La Division de la population a mis la dernière main à son rapport sur les tendances et caractéristiques des migrations internes dans les pays en développement. Dans ce document, elle présente les tendances des migrations internes et certaines caractéristiques propres aux migrants dans les régions les moins développées. Son analyse se fonde sur des données recueillies au cours d'enquêtes démographiques et sanitaires. Tout en étant axées sur la santé en matière de reproduction, ces données contiennent les informations nécessaires pour identifier les migrants et étudier les changements de résidence. L'étude porte sur 53 pays en développement, dont plusieurs en Afrique, où les données concernant la migration interne sont des plus limitées. Elle débouche sur la constatation que, d'une part, cette forme de migrations est plus fréquente en Afrique qu'en Asie, en Amérique latine ou dans les Caraïbes et que, d'autre part, le taux de migration et les tendances en la matière varient suivant le sexe. La migration de zone rurale à zone rurale prévaut parmi les femmes dans la plupart des pays, alors que les hommes, eux, se déplacent plus volontiers de zone urbaine à zone urbaine. De manière générale, migrants et migrantes tendent à être plus instruits que les non-migrants dans nombre de pays africains et dans la plupart des pays d'Asie, mais on observe le contraire en Amérique latine, surtout en ce qui concerne les migrantes. Ce rapport sera publié sous forme de document de travail. Il a été placé sur le site Web de la Division de la population.

E. Projections démographiques mondiales

20. La Division de la population a achevé la *Révision de 2002* de ses estimations et projections biennales de la population mondiale jusqu'en 2050. Les résultats de la *Révision de 2002* sont décrits dans une publication en trois volumes (vol. I : Tableaux détaillés; vol. II : Répartition par sexe et par âge des populations; et vol. III : Rapports analytiques), une planche murale et un CD-ROM. En outre, les résultats ont été publiés sur le site Web de la Division de la population (<www.unpopulation.org>), y compris une base de données d'utilisation facile pour trouver ou télécharger les tableaux, et dans un communiqué de presse.

21. Selon la *Révision de 2002*, malgré la baisse prévue des taux de fécondité et l'augmentation des risques de mortalité pour certaines populations, due en particulier au VIH/sida, la population mondiale devrait augmenter de 2,6 milliards de personnes, passant de 6,3 milliards de personnes en 2003 à 8,9 milliards en 2050. Le taux de croissance actuel de la population mondiale est de 1,2 % par an, ce qui implique une augmentation nette de 77 millions de personnes chaque année. Six pays sont responsables de la moitié de cette augmentation annuelle : l'Inde (21 %);

la Chine (12 %); le Pakistan (5 %); et le Bangladesh, les États-Unis d'Amérique et le Nigéria (4 % chacun).

22. La Division de la population a également achevé une nouvelle série de projections à long terme, qui élargissent dans une large mesure l'horizon des projections figurant dans la *Révision de 2002*. Les projections démographiques à long terme précédentes avaient été publiées en 2000 dans le cadre de la *Révision de 1998*. Les nouvelles projections à long terme constituaient une innovation sous deux aspects : elles élargissaient l'horizon temporel jusqu'à 2300 (les projections à long terme précédentes allaient jusqu'en 2150) et elles ont été effectuées par pays (les projections à long terme précédentes concernaient uniquement les continents). Selon le scénario prévoyant un taux de fécondité moyen décrit dans ces projections (dans lequel le taux de fécondité mondial finira par se stabiliser à environ deux enfants par femme), la population mondiale passera de 6,3 milliards de personnes actuellement à environ 9 milliards de personnes en 2300. Toutefois, même de légères variations du taux de fécondité auront des incidences énormes à long terme. Une variation d'à peine 0,25 enfant en-dessous de la norme de deux enfants, ou de 0,5 enfant au-dessus de la norme, fera passer le total de la population mondiale de 2,3 milliards de personnes (variante à taux de fécondité faible) à 36,4 milliards de personnes (variante à taux de fécondité élevée) en 2300. Selon un autre scénario (scénario à taux de fécondité constant), examiné à titre indicatif, si les taux de fécondité ne changeaient pas par rapport aux taux actuels, la population mondiale passerait à 244 milliards de personnes en 2150 et à 134 000 milliards en 2300, ce qui indique clairement que les niveaux actuels de fécondité élevés ne peuvent pas se perpétuer indéfiniment. Ces nouvelles projections démographiques à long terme indiquent qu'à l'avenir, la population mondiale sera plus petite (9 milliards de personnes) qu'il n'était prévu dans les projections à long terme précédentes de l'ONU (10 à 12 milliards). Cela est dû principalement à la baisse récente de la fécondité dans tous les pays en développement et aux prévisions selon lesquelles les tendances futures de la fécondité dans les pays en développement suivront la voie déjà empruntée par les pays développés.

23. La Division de la population a achevé la *Révision de 2003* des Perspectives mondiales en matière d'urbanisation et les premiers résultats ont été publiés dans un document de travail. En outre, les résultats ont été diffusés dans deux ensembles de données sur disquette intitulés « Zones urbaines et rurales, 1950-2030 » et « Agglomérations urbaines, 1950-2015 », dans la base de données en ligne de la Division et dans un communiqué de presse. Le rapport complet sera publié à une date ultérieure en 2004 en tant que publication des Nations Unies. En outre, les résultats seront indiqués dans deux planches murales intitulées « Zones urbaines et rurales en 2003 » et « Agglomérations urbaines en 2003 ». La Division de la population continue à collaborer étroitement avec le Service des statistiques démographiques et sociales de la Division de statistique afin d'élargir la collecte des données pertinentes sur la population urbaine et périurbaine auprès des pays.

F. Politiques en matière de population

24. La publication intitulée *National Population Policies, 2003* a été achevée et sera publiée en 2004. Cette publication offre à tous les États, qu'ils soient Membres de l'ONU ou non, les informations les plus complètes et les plus à jour sur les politiques en matière de population. Révisée et mise à jour tous les deux ans, elle

donne un aperçu d'ensemble de ces politiques et de la dynamique de la population au milieu des années 70, 80 et 90 et en 2003. On y trouve notamment des informations sur les politiques nationales en matière de population ayant trait à la croissance démographique et à la structure par âges, à la fécondité et à la planification de la famille, à la santé et à la mortalité, aux migrations internationales et à la répartition géographique de la population. Elle conclut que, si tous les gouvernements sont particulièrement préoccupés par le sida, ils s'inquiètent aussi beaucoup, dans les pays développés, de la faiblesse du taux de fécondité et du vieillissement de la population et, dans les pays en développement, de l'accroissement rapide de la population et des taux élevés de mortalité infantile, postinfantile et maternelle. La publication sera diffusée sur support papier, sur CD-ROM et sur le Web.

25. En 2003, une étude intitulée *Fertility, contraception and population policies* a été élaborée et publiée en tant que document de travail⁶. Les résultats de l'étude ont montré que le comportement en matière de procréation, jadis considéré comme une préoccupation privée qui n'était pas de la compétence des gouvernements, est devenu une question considérée comme une préoccupation majeure des gouvernements. En 2001, pratiquement tous les gouvernements fournissaient directement ou indirectement un appui aux méthodes de contraception. En outre, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle important dans la promotion de l'acceptation au niveau international de la planification de la famille et dans l'intégration des programmes de planification de la famille dans le cadre plus large de la santé et des droits en matière de procréation.

26. Une étude sur les politiques relatives au VIH/sida, intitulée *National responses to HIV/AIDS: a review of progress*, a été élaborée et présentée à l'Atelier des Nations Unies sur le VIH/sida et la mortalité adulte dans les pays en développement, tenu du 8 au 13 septembre 2003 (voir par. 15). En fournissant un large aperçu des réactions des pays face à l'épidémie de sida, il a été constaté dans l'étude qu'à partir d'une réaction lente des gouvernements au début des années 80, lorsque la nouvelle épidémie était limitée à des groupes à haut risque dans quelques pays, les politiques nationales concernant le VIH/sida sont devenues pratiquement universelles. En outre, dans les politiques et programmes, le VIH/sida est de plus en plus souvent traité comme un défi au développement, qui exige une intervention nationale pluridimensionnelle. L'étude a montré que l'un des obstacles les plus importants auxquels se heurtent les efforts des gouvernements pour faire face à l'épidémie de sida est la vaste gamme de politiques et de programmes qui doivent être appliqués pour que l'intervention soit efficace. Les pays en développement, en particulier, doivent faire des choix difficiles pour obtenir un équilibre approprié entre la prévention, le traitement et les soins.

27. La version finale de la *Neuvième Enquête de l'ONU sur la population et le développement* menée auprès des gouvernements a été élaborée et envoyée à toutes les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York en 2003. Lors de chaque cycle de l'*Enquête*, dont il y en a déjà eu huit, une demande d'informations détaillée a été envoyée à tous les États Membres et non membres. La documentation de l'*Enquête* existe dans les six langues officielles. Pour la première fois, l'*Enquête* quinquennale peut être fournie sous format électronique d'une utilisation facile, sur une disquette d'ordinateur. Les missions ont été priées de renvoyer les formulaires de l'*Enquête* dûment remplis le 31 janvier 2004 au plus

tard. En 2004, les réponses à l'*Enquête* seront analysées et les résultats paraîtront ensuite dans une publication des Nations Unies.

28. Les questions relatives à la population et à la sécurité feront l'objet d'une réunion d'un groupe d'experts qui sera organisée par la Division de la population en juin 2004. Le groupe examinera certains des nombreux problèmes relatifs à la population et à la sécurité, notamment les ressources naturelles, l'environnement, le VIH/sida, la pauvreté, l'alimentation, l'éducation et la défense nationale, auxquels doivent faire face de nombreux gouvernements.

G. Vieillessement de la population

29. Un rapport sur les conditions de vie des personnes âgées dans les différentes parties du monde a été publié en tant que document de travail, et sa mise au point finale en vue de sa publication officielle est en cours. Sur la base des données des recensements et des enquêtes, cette étude analyse et compare les schémas, les tendances et les corrélations sociales et économiques des conditions de vie des personnes âgées de plus de 60 ans dans plus de 130 pays. Les différents aspects des conditions de vie examinés comprennent la résidence avec des membres de la famille (en particulier les enfants et les petits-enfants), la vie en solitaire et le placement des personnes âgées dans des institutions. Grâce à des données publiées récemment qui proviennent d'une enquête spéciale sur les personnes âgées effectuée dans sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il a été possible d'incorporer des facteurs tels que le nombre d'enfants vivants et les flux d'assistance informelle, des informations qui ne peuvent généralement pas être obtenues à partir d'autres sources de données.

30. Selon les conclusions de l'étude, dans les pays développés, en moyenne, la majorité des personnes âgées vivent seules ou uniquement avec leur conjoint, alors que dans la plupart des pays en développement, la vaste majorité de ces personnes vivent avec leurs enfants ou d'autres parents. Néanmoins, dans le monde entier, les personnes âgées ont tendance à vivre seules, sans conjoint ou autre personne. Cette tendance est plus prononcée dans les pays les plus développés, mais on l'observe également dans de nombreux pays moins développés. Il y a de larges variations entre les pays en ce qui concerne la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans qui vivent seules, allant de 1 ou 2 % dans certains pays d'Afrique et d'Asie (comme Bahreïn, le Bangladesh, le Burkina Faso, les Comores, la Guinée et le Sénégal) à plus d'un tiers dans certains pays d'Europe (notamment l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède). La vie en solitaire est plus commune dans les pays qui ont un niveau élevé de revenu et d'éducation, et où les personnes âgées ont moins d'enfants avec lesquels elles pourraient vivre. Néanmoins, l'étude montre que, dans les pays en développement, les personnes âgées qui vivent seules sont relativement désavantagées, comme l'indiquent les informations sur les éléments de confort dont elles disposent. Les conclusions montrent également que les femmes constituent la vaste majorité des personnes âgées qui vivent dans des institutions et qui vivent seules, ce qui est dû principalement à la proportion plus élevée de femmes parmi les célibataires et les personnes très âgées. Parmi les personnes âgées célibataires, les hommes ont souvent plus tendance que les femmes à vivre seuls ou dans des institutions. La vie en institution tend à être plus répandue dans les pays à niveau de revenu élevé. Une conclusion notable concerne les

ménages « à génération manquante », une situation où des personnes âgées résident avec leurs petits-enfants, mais sans leurs enfants. Plus de 10 % des femmes âgées vivent dans de tels ménages dans la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara et dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes; dans certains pays d'Afrique, cette proportion dépasse un quart. Les ménages à génération manquante deviennent également plus communs dans certains pays d'Afrique, probablement à cause de la propagation de l'épidémie de VIH/sida.

H. Population et développement

31. Le document intitulé *The impact of AIDS*³ décrit les conséquences démographiques, sociales et économiques de l'épidémie de VIH/sida dans les pays en développement, en particulier en Afrique au sud du Sahara. Depuis l'apparition de la pandémie au début des années 80, l'épidémie de VIH/sida a et continuera à avoir un impact non seulement sur la démographie des pays touchés (mortalité, fécondité, structure par âge et taux de croissance démographique), mais également sur leur développement social et économique. On a constaté que le VIH/sida avait des conséquences graves pour les ménages, qui étaient les premières unités touchées par la maladie. Le décès du soutien de famille entraîne souvent l'appauvrissement du ménage. Les enfants quittent l'école pour prendre soin de leurs parents malades ou pour fournir des revenus au ménage ou les compléter. Le VIH/sida a provoqué une explosion du nombre d'orphelins dans les pays gravement touchés, où les parents meurent de la maladie. Il est constaté dans l'étude que, très souvent, ce sont des membres de la famille qui accueillent ces orphelins dans leur foyer, mais l'augmentation rapide du nombre d'orphelins menace de faire s'écrouler le système de soutien traditionnel de la famille élargie. De nombreux ménages qui accueillent des orphelins sont eux-mêmes pauvres, et l'arrivée de ces orphelins représente une charge importante. L'épidémie de VIH/sida a également des répercussions importantes sur la main-d'oeuvre, et sur les coûts de production et la productivité des entreprises dans les régions où la prévalence du VIH est élevée. L'étude montre également que le VIH/sida a des conséquences pour l'agriculture dans les pays les plus gravement touchés, ce qui accroît l'insécurité alimentaire. Dans le secteur de la santé, l'augmentation du nombre de personnes qui ont besoin de services médicaux et le coût élevé des soins de santé dispensés aux personnes atteintes du sida paralysent les systèmes de santé déjà insuffisants des pays les plus gravement touchés. Dans le secteur de l'éducation, les effectifs d'enseignants qualifiés diminuent eux aussi en raison de la maladie. Dans l'ensemble, le VIH/sida est appelé à avoir des répercussions de plus en plus graves sur le développement socioéconomique des pays les plus touchés dans un proche avenir. L'étude a été publiée en tant que document de travail et paraîtra sous forme de publication des Nations Unies en 2004.

32. Des travaux sont en cours sur la quatrième version de la base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement. La nouvelle version, PRED Bank 2004, comprendra certains indicateurs tirés de la *Révision de 2002* des estimations et projections démographiques mondiales de l'ONU et de l'édition de 2003 de *National Population Policies*, toutes deux élaborées par la Division de la population, ainsi que des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux établis par l'ONU et d'autres organisations internationales. La version PRED Bank 2004 comprendra également de nouvelles variables, telles que

l'alphabétisation des jeunes adultes et les indicateurs révisés concernant la scolarisation, et des améliorations à l'interface-utilisateurs. Les travaux concernant la version PRED Bank 2004 devraient être achevés au cours du premier semestre de 2004, et la version devrait être disponible au cours du deuxième semestre de l'année.

I. Suivi, coordination et diffusion des informations sur la population

1. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population

33. En 2003, la Division de la population a élaboré le deuxième examen et évaluation quinquennaux des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Le rapport a été établi pour la trente-septième session de la Commission de la population et du développement, qui se tiendra en 2004, 10 ans après l'adoption du Programme d'action. Le rapport passe en revue l'évolution au cours de la dernière décennie ainsi que les projections pour la prochaine décennie en ce qui concerne les niveaux et les tendances démographiques et la croissance de la population, la structure par âge et par sexe, et la répartition spatiale. Il examine également les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action dans les domaines des droits et de la santé en matière de procréation, de la santé et de la mortalité, des migrations internationales et des programmes concernant la population.

2. Sites Web sur la population

a) Site Web de la Division de la population (<www.unpopulation.org>)

34. En 2003, la Division a continué à mettre à jour et à étoffer son site Web. Ce site, qui a notamment pour fonction de fournir des informations sur ses nouveaux ouvrages de recherche, reproduit le texte de ces ouvrages dans leur intégralité ou sous forme d'extraits et présente les principaux résultats de la recherche, des comptes rendus des réunions et des planches murales. Parmi les nouveaux éléments qui y figurent, on citera des rapports sur les projections démographiques mondiales; le VIH/sida; les migrations internationales; la population, l'éducation et le comportement en matière de procréation; et les politiques démographiques. Le site comprend également des documents de la Commission de la population et du développement.

b) Réseau d'information en matière de population (<www.un.org/popin>)

35. Les activités du Réseau d'information en matière de population (POPIN) sont intégrées dans le programme de coopération technique de la Division de la population. Le réseau POPIN constitue un portail permettant d'accéder à la mine d'informations et de données sur la population disponibles dans tout le système des Nations Unies. Le réseau est entretenu et amélioré en permanence de manière que les liaisons interrompues soient promptement rétablies et que les nouvelles informations sur la population affichées sur les sites Web de l'ONU, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies y soient également affichées sans retard. L'analyse des registres du serveur du POPIN montre que celui-ci constitue un

très important moyen de diffusion des données sur la population produites par l'ONU, le nombre de pages du site du POPIN consultées tous les ans excédant le demi-million.

J. Coopération technique

36. La Division de la population a continué à exécuter un programme d'assistance technique visant à renforcer les capacités des centres de recherche sur la population dans les pays en développement en ce qui concerne l'utilisation efficace des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier l'Internet, pour les activités de recherche démographique. Dans le cadre de ce programme, la Division a coopéré avec le Centre sur la population et le développement (CEPED) de Paris afin d'organiser un atelier de formation sur le logiciel de gestion de la documentation CDS/ISIS de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à l'intention des bibliothécaires et des spécialistes en informatique des centres de recherche sur la population de l'Afrique de l'Ouest francophone. Cet atelier a été accueilli par l'Unité de recherche démographique de l'Université de Lomé. Grâce à cet atelier, les catalogues des quatre principaux centres africains de documentation sur la population (l'IFORD au Cameroun, l'ENSEA en Côte d'Ivoire, l'UERD au Burkina Faso et l'URD au Togo)⁷, qui contiennent ensemble pratiquement toute la documentation sur la population et le développement existants dans cette partie du monde, sont désormais accessibles sur l'Internet pour des consultations interactives.

37. L'atelier de Lomé était le troisième d'une série d'ateliers organisés par la Division de la population dans le cadre de DemoNetA, un réseau sur l'Internet qui regroupe des centres de recherche et de formation sur la population de six pays francophones d'Afrique. La Division met à jour le site Web de DemoNetA (<<http://demoneta.org>>) ainsi que le site Web de DemoNetAsia (<<http://demonetasia.org>>), un réseau constitué par huit institutions démographiques d'Asie. Le site Web de DemoNetAsia comprend un portail d'accès en ligne à des informations de haute qualité sur la recherche démographique en Asie et dans le monde. Un troisième site Web, Redeluso (<<http://redeluso.org>>), fournit des liens en ligne vers des ressources démographiques intéressant les huit pays lusophones du monde.

38. Le programme de coopération technique de la Division a continué à s'inspirer des activités analytiques de celle-ci, telles que les réunions techniques et les principales publications techniques, afin d'améliorer le potentiel de ces activités pour le renforcement des capacités dans les pays en développement. C'est ainsi que, dans le cadre de l'Atelier sur le VIH/sida et la mortalité adulte dans les pays en développement (voir également par. 8 et 15), la Division, sous les auspices du Compte pour le développement, a organisé un programme de formation sur les répercussions démographiques du VIH/sida en Afrique, à l'intention de 22 démographes, statisticiens et spécialistes de la santé publique venant de 16 pays subsahariens. Ce programme de formation a complété l'atelier grâce à des tables rondes sur les expériences nationales ainsi que des informations préparatoires sur l'Internet et des activités de suivi (<<http://membres.lycos.fr/aidsimpact>>).

39. Parmi les autres exemples de synergies entre les activités analytiques et les activités de coopération technique, on peut citer la création d'un service

automatique d'avis par courriel qui informe les abonnés des nouvelles publications de la Division de la population. Lancé au début de 2003, ce service avait plus de 1 000 abonnés à la fin de l'année, y compris des abonnés de plus de 70 pays en développement. L'élaboration et la diffusion aux pays en développement de MORTPAK for Windows, le progiciel de la Division de la population pour les estimations démographiques, ont également été effectuées dans le cadre du programme de coopération technique. Des informations sur les activités et les produits de la Division qui ont un intérêt particulier pour les pays en développement figurent également dans les listes de distribution de DemoNetAsia et de DemoNetA, afin de mieux servir les utilisateurs.

40. En outre, sous les auspices du Compte pour le développement, la Division de la population, en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, a convoqué une réunion d'un groupe international de spécialistes éminents afin de mettre au point un programme de recherche et de formation sur le vieillissement de la population dans les pays en développement (Bangkok, janvier 2003). Le groupe a élaboré un modèle pour un programme en plusieurs stades qui serait utile pour les activités futures de l'Organisation des Nations Unies et des institutions de formation.

41. La Division de la population a également continué à renforcer ses contacts avec la communauté universitaire, en particulier les étudiants poursuivant des études supérieures en démographie et les jeunes chercheurs des pays en développement. Dans ce contexte, lors de la réunion annuelle de la Population Association of America (Minneapolis, États-Unis, mai 2003), la Division a organisé une réunion d'information à l'intention d'une centaine d'étudiants spécialement invités (représentant plus de 60 pays) qui assistaient à la réunion. Cette réunion d'information a porté sur les différents aspects des travaux de la Division et a permis de répondre aux nombreuses questions posées par les participants au sujet des possibilités de collaboration et d'emploi.

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 6 (A/57/6/Rev.1).*

² A/56/6 (sect. 9).

³ ESA/P/WP.185. Version préliminaire du rapport publié par la Division de statistique de l'ONU, le 2 septembre 2003. Peut également être consulté en ligne à l'adresse : <www.un.org/esa/population/unpop.htm>.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.XIII.8.

⁵ A/58/98.

⁶ E.CN.9/2004/3.

⁷ IFORD : Institut de formation et de recherches démographiques.
 ENSEA : École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications.
 UERD : Unité d'enseignement et de recherche en démographie.
 URD : Unité de recherche démographique.

Annexe

Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents établis par la Division de la population en 2003

Réunions de groupes d'experts

Groupe de travail technique sur les projections démographiques à long terme, 30 juin 2003, New York.

Atelier sur la mortalité adulte et le VIH/sida dans les pays en développement, 8-13 septembre 2003, New York.

Deuxième Réunion de coordination sur les migrations internationales, 15-16 octobre 2003, New York.

Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la population mondiale en 2300, 9 décembre 2003, New York.

Études et recherche

World Urbanization Prospects: The 2001 Revision. ST/ESA/SER.A/216 (numéro de vente : E.02.XIII.16).

Levels and Trends of International Migration to Selected Countries in Asia. ST/ESA/SER.A/218.

Rapport sur les migrations internationales, 2002. ST/ESA/SER.A/220.

World Population Prospects: The 2002 Revision. Vol. 1, *Comprehensive Tables*. ST/ESA/SER.A/222.

World Population Prospects: The 2002 Revision. Executive Summary. ST/ESA/SER.A/222/ES.

World Population Prospects: The 2002 Revision. Vol. II, *Sex and Age Distribution on Population*. ST/ESA/SER.A/223.

World Population Prospects: The 2002 Revision. CD-ROM. ST/ESA/SER.A/225.

Concise Report on World Population Monitoring, 2003: Population, Education and Development. ST/ESA/SER.A/226.

Partnership and Reproductive Behaviour in Low-Fertility Countries. ESA/P/WP.177.

Réunion de coordination sur les migrations internationales. ESA/P/WP.178.

World Population Monitoring 2003: Population, education and development. ESA/P/WP.179.

World Population Prospects: The 2002 Revision, Highlights. ESA/P/WP.180.

Fertility, Contraception and Population Policies. ESA/P/WP.182.

United Nations Population Projections to 2300. ESA/P/WP.184.

Impact of AIDS. ESA/P/WP.185.

Long-Range Population Projections. Proceedings of the Technical Working Group on Long-Range Population Projections. ESA/P/WP.186.

Planches murales

International Migration 2002. ST/ESA/SER.A/219.

Publications périodiques

Population Newsletter, No 73 (juin 2002).

Population Newsletter, No 74 (décembre 2002).

Population Newsletter, No 75 (juin 2003).

Cette publication, qui paraît tous les six mois, permet la diffusion auprès d'un large public de renseignements sur les activités de la Division de la population, les décisions prises par les organes délibérants compétents et les réunions sur la population et les questions connexes organisées par la Division de la population et les organismes des Nations Unies, ainsi que sur les publications de la Division, parues récemment ou à paraître.
